

Ecrit par le 4 avril 2025

(vidéo) L' Echo du Mardi rencontre le maire d'Avignon

A l'occasion des vœux de Cécile Helle au monde économique local, le maire d'Avignon évoque pour l'Echo du mardi les mesures prises par la ville afin de soutenir l'activité sur son territoire.

Dans un entretien de près d'une demi-heure, accordé dans les locaux de [l'espace de coworking 'La Passerelle'](#), elle aborde également les investissements à venir ainsi que les grands axes de la stratégie de développement économique de son nouveau mandat.

Enfin, consciente de la multiplication des intervenants autour des questions économiques (intercommunalité et région notamment), elle prône une collaboration de projet afin de cimenter l'ensemble des acteurs de ce territoire et de ce bassin de vie qui déborde très largement des frontières de sa commune.

Un nouveau président pour Avignon Tourisme

Ecrit par le 4 avril 2025



[Marc Simelière](#) est le nouveau président d'[Avignon tourisme](#). Conseiller municipal délégué au tourisme de la cité des papes, il succède à Cécile Helle, maire d'Avignon, à la tête de cette Société publique locale (SPL) détenue à 96% par la seule Ville d'Avignon.

Outre l'exploitation du palais des papes, du pont Saint Bénézet, du centre des congrès et de l'office de tourisme, Avignon tourisme assure également la gestion du parc des expositions à Agroparc ainsi que des parkings, depuis le 1^{er} mars 2019, du palais des papes, des Halles et de la gare.

Dirigée par Arnaud Pignol, la structure compte près de 150 salariés et réalise, dans une année normale, un chiffre d'affaires de l'ordre de 20M€. Cependant, après une année record en 2019 (690 000 visiteurs pour le palais et 450 000 pour le pont) Avignon Tourisme est confronté, comme l'ensemble des sites touristiques français, à une baisse importante de la fréquentation en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur l'équilibre financier de la SPL qui a dû notamment faire appel au chômage partiel pour un grand nombre de ses salariés.

Outre l'élection de Marc Simelière, Bernard Autheman Bernard Hokmayan, Claude Nahoum, Anne-Sophie Rigault, Annie Rosenblatt et Joanne Textoris ont été désigné par la Ville afin de siéger en tant qu'administrateur au sein conseil d'administration de la SPL.

Avignon : Cécile Helle 'débarque' son DGS

A l'occasion du dernier conseil municipal de la ville d'Avignon, Cécile Helle, maire de la cité des papes, a annoncé la « fin du détachement dans l'emploi fonctionnel du directeur général des services. » Une formule polie pour expliquer le 'remerciement' de [Fabrice Martinez](#) à la tête des services de la Ville. Ce dernier était en poste depuis 2015 où il avait succédé au poste de DGS à Jean-Louis Cros, dont Cécile Helle avait mis fin aux fonctions en juillet 2014.

Fabrice Martinez avait été auparavant directeur général adjoint de la ville de Pantin, près de Paris. De 2008 à 2011, il a aussi également occupé le poste de DGS à Noisy-le-Sec. En Vaucluse, ce dernier a aussi été directeur général adjoint, de 2000 à 2004, au sein du bailleur social Mistral habitat devenue maintenant Vallis Habitat.

Le futur ex-patron de l'administratif municipal avignonnais quittera ses fonctions à partir du 1^{er} mars prochain.

Ce nouveau changement dans les équipes travaillant avec Cécile Helle fait suite à l'arrivée, le 1^{er} septembre dernier, d'un nouveau directeur de cabinet du maire d'Avignon. A cette date, [Franck Dumontel](#) avait succédé à [Jean-Claude Maublanc](#) qui, après 6 ans passés aux côtés de Cécile Helle, est désormais en retraite.

(Vidéo) « En 15 jours le Vaucluse a connu plus de décès que lors de la première vague » Cécile Helle, maire d'Avignon

Dans le cadre de sa newsletter hebdomadaire visant à informer les Avignonnais sur l'évolution des conditions sanitaires, la maire d'Avignon Cécile Helle fait le point dans une vidéo où elle revient notamment sur l'état de la situation à l'hôpital d'Avignon et l'ouverture des commerces de proximité.

La LEO relie (enfin) les deux rives de la Durance



Si seulement un tiers de la liaison Est-Ouest (LEO) est opérationnelle à ce jour, les élus des territoires concernés affichent enfin une volonté commune d'avance sur ce dossier vital pour le bassin de vie d'Avignon. Ainsi, suite à l'avis défavorable rendu fin juillet par l'Agence nationale de l'environnement sur le projet du tronçon 2 de la liaison Est-Ouest (LEO), la maire d'Avignon Cécile Helle invite les maires des communes du Nord des Bouches-du-Rhône à s'unir pour définir une stratégie d'actions communes afin de limiter à court terme la circulation des poids lourds dans leurs communes respectives.

« Ce qui nous réunit, c'est notre volonté commune de défendre le projet de la LEO qui doit impérativement se réaliser. » C'est sur ces mots que la maire d'Avignon Cécile Helle, entourée de Marcel Martel, maire de Châteaurenard, Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, Yves Picarda, maire de Rognonas, Georges Jullien, maire de Noves, Éric Lecoffre, maire de Maillane, Serge Portal, maire

Ecrit par le 4 avril 2025

d'Orgon, et Corinne Chabaud, Présidente de Terre de Provence Agglomération, entend mener bataille suite à la reprise du dossier de la LEO par les services de l'Etat.

Etude d'impact obsolète

Pour rappel, le projet de liaison Est-Ouest consiste en un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud, en créant une voie nouvelle de 13 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. Constituée de 3 tranches dont la première a été mise en service en 2010, la réalisation de la tranche 2 est à l'arrêt depuis juillet dernier suite à un rapport de l'Autorité environnementale (AE) évoquant entre autres « une étude d'impact obsolète, non conforme aux dispositions de la directive 'projet', sans actualisation ni de l'ensemble du projet ni même de la tranche 2, objet de la demande d'autorisation environnementale ».

« Ce qui nous réunit, c'est notre volonté commune de défendre le projet de la LEO qui doit impérativement se réaliser. »

Face à cette décision, les édiles des communes concernées ont décidé de faire front commun pour apporter des réponses rapides et concrètes qui permettront de limiter à court terme la circulation des poids lourds aux heures de pointe. Parmi les pistes d'actions évoquées, la volonté de faire reporter une partie du trafic poids lourd sur le réseau autoroutier en proposant la création d'une jonction entre l'A7 et l'A9 au niveau d'Orange et la mise en gratuité du tronçon autoroutier sur l'A7 entre Avignon Nord et Avignon Sud. « Pour cela nous allons solliciter un rendez-vous commun avec les représentants des autoroutes du Sud de la France, précise Cécile Helle. Nous en profiterons pour leur demander de revoir la signalétique notamment sur l'A9 qui incite les camions à sortir à Remoulins pour traverser le territoire. » Une stratégie destinée à contenir les poids lourds sur l'autoroute qui va se traduire également par la mise en place d'arrêtés de limitation de circulation des poids lourds aux heures de pointe.

Besoin impératif de restructurer le réseau routier

Quant au projet de contournement de la LEO, il reste « au cœur de nos préoccupations car il demeure l'un des éléments de réponse à ces enjeux de mobilité, de pollution et de santé » souligne Cécile Helle qui prend acte du rapport de l'Autorité environnementale « qui rend-là un avis très critique sur le tracé tel qu'il existe aujourd'hui notamment dans son impact environnemental et écologique mais qui dans le même temps reconnaît la nécessité de réaliser une voie de contournement... ». A l'heure où la LEO est à l'arrêt, le projet est pourtant attendu de pied ferme par Marcel Martel, maire de Châteaurenard, pour qui la LEO « est un réel besoin parce que nous avons un grand projet économique : le 'Grand marché de Provence' qui consiste à redéployer le Marché d'intérêt national (MIN), et pour lequel on aura impérativement besoin de restructure notre réseau routier. »

Après avoir écrit à Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, ainsi qu'au président de la Région Sud Renaud Muselier, et en attendant un rendez-vous commun avec le nouveau préfet de région,

Ecrit par le 4 avril 2025

les maires réfléchissent à des solutions alternatives pour désengorger les grands axes routiers sur leurs communes respectives. Parmi les idées soulevées, celle d'une meilleure exploitation du rail, « un moyen pas assez utilisé dans le département » selon Serge Portal le maire d'Orgon. Un sentiment partagé par Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, qui propose également une meilleure exploitation de la ligne ferroviaire Barbentane-Avignon.

Franck Dumontel est le nouveau directeur de cabinet du maire d'Avignon

Franck Dumontel est le nouveau directeur de cabinet du maire d'Avignon. Il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre prochain en succédant à Jean-Claude Maublanc qui, après 6 ans aux côtés de Cécile Helle, est désormais en retraite.

Le maire d'Avignon et son nouveau directeur de cabinet ont eu l'occasion de se croiser à plusieurs reprises durant leurs parcours. D'abord au début des années 2000 lorsque celui-ci travaillait au cabinet de la Ministre de la justice puis de l'emploi et de la solidarité Elisabeth Guigou et que Cécile Helle, sa suppléante, était alors la plus jeune députée de France. Ensuite, à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sous la présidence de Michel Vauzelle dont il a été le directeur de cabinet de 2002 à 2008 alors que Cécile Helle était conseillère régionale.

« Partageant les mêmes convictions et ayant un sens commun de l'action publique et de l'intérêt général, ce compagnonnage politique a scellé entre eux une grande confiance et une grande complicité de travail », explique la Ville d'Avignon dans un communiqué.

Un ancien joueur de football professionnel

Agé de 55 ans, Franck Dumontel a notamment été joueur de football professionnel pendant près de 10 ans. Il a essentiellement joué pour l'US Créteil-Lusitanos, de 1986 à 1995, dont 4 saisons en 2^e division (ndlr : l'équivalent de la Ligue 2 aujourd'hui).

Titulaire d'un DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) en droit des collectivités locales, ce dernier était depuis 10 ans consultant au sein d'un cabinet conseil. A la ville, Franck Dumontel est également le compagnon *Samia Ghali, ex-sénatrice socialiste des Bouches-du-Rhône désormais 2^e adjointe à la mairie de Marseille.*

Mairie d'Avignon : tous derrière et (Cécile) Helle devant



39 voix pour la socialiste Cécile Helle, 8 pour la RN (Rassemblement national) Anne-Sophie Rigault, 4 pour l'écologiste Jean-Pierre Cervantès et 2 bulletins blancs, voilà le résultat du vote du 3ème tour des municipales dans la Cité des Papes ce samedi matin.

« Emotion, fierté et honneur. »

Ecrit par le 4 avril 2025

Cécile Helle rempile donc pour un second mandat : « Vous imaginez l'émotion, la fierté, l'honneur mais aussi l'immense responsabilité qui sont les miens dans ce contexte de crise. 'Avignon, notre coeur, notre force', titre de notre liste, montre que je suis maire de tous les avignonnais, que je me battrais dans l'intérêt de la ville, du territoire de l'agglomération et je saurai me montrer digne de votre confiance renouvelée ».

Elle poursuit : « Rien ne se bâtit de grand quand on est seul. Comme députée puis comme conseillère régionale j'ai toujours eu l'exigence du résultat. Cela donne des devoirs, pas des droits. Avec une équipe partiellement renouvelée, rajeunie, notre axe d'action c'est agir pour les autres, le bien commun, l'intérêt général. Et j'espère que les débats dans cette enceinte républicaine qu'est la mairie seront plus sereins, plus respectueux. »

Après avoir brièvement passé en revue les temps forts de sa 1ère mandature 2014-2020, la maire d'Avignon évoque les projets 2020-2026 : l'école de l'éco-quartier Joly Jean, la rénovation urbaine, le parc de la Confluence, le réaménagement de la gare centre... Et insiste sur 3 défis : l'urgence climatique, la solidarité et la démocratie citoyenne après les 68,13% s'abstention du second tour le 28 juin dernier. Et de conclure, avant d'enfiler à nouveau l'écharpe tricolore sous des applaudissements nourris : « Je ferai ce que j'ai dit et je dirai ce que je fais ».

« L'opposition s'exprime. »

C'est au tour de Jean-Pierre Cervantès (15,29% des suffrages) de prendre la parole. Pour féliciter la maire et se féliciter que les séances du conseil municipal soient enfin retransmises sur internet. Fidèle à ses convictions, il demande à la nouvelle majorité « d'arrêter de bétonner la ville et de la végétaliser avec autre chose que d'énormes pots en plastique ».

Lui succède Anne-Sophie Rigault qui critique immédiatement Cécile Helle : « Quelle légitimité accorder à une équipe qui se retrouve un peu là par hasard, sans panache? » demande-t-elle...

« Je croyais que vous alliez cesser de donner dans la provocation » ironise Cécile Helle. L'élue RN conclura « cette élection vous ne l'avez pas gagnée, nous ne l'avons pas perdue » (On dirait du Martine Vassal dans le texte au soir du second tour et avant son retrait de la bouillabaisse marseillaise...).

Plus posé, le LR Michel Bissière réclamera de la sérénité, de la dignité pour les élus qui représentent la population d'Avignon. « Nous sommes dans l'opposition mais nous serons constructifs, combatifs et vigilants. »

Enfin Mouloud Rézouali qui fait partie de l'équipe écologiste de Jean-Pierre Cervantès, proposera notamment que le montant des indemnités des élus se limite au Smic. Cécile Helle lui apprendra, puisqu'il n'était pas encore élu en 2014, qu'elle avait déjà baissé son salaire de 20% (soit moins 1400€ par mois), celui des adjoints de 10% (donc -100€) ce qui a représenté 70 000 € par an, donc 420 000€ d'économies pendant les 6 ans de son 1er mandat.

Ecrit par le 4 avril 2025

Prochaine réunion des 53 conseillers municipaux d'Avignon, vendredi 10 juillet à 10h à la Mairie.

Les résultats :

- « Avignon notre coeur notre force » (C Helle) 45,62% - 39 sièges
- « Avignon à coeur » (A-S Rigault) 30,06% - 8 sièges
- » Avignon écologique Sociale Solidaire » (JP Cervantès) 15,29% - 4 sièges
- « Avignon en grand » (M Bissière) 9,03% - 2 sièges

La liste des 20 adjoints a la maire d'Avignon :

- 1 / Claude Nahum (Président de l'ADIL et de la LICRA)
- 2 / Catherine Gay
- 3 / Paul-Roger Gontard
- 4 / Laure Minssen
- 5 / Fabrice Martinez-Tocabens
- 6 / Zinèbe Haddoui
- 7 / David Fournier
- 8 / Laurence Lefèvre
- 9 / Claude Tummimo (ex président de la Fédération des Commerçants d'Avignon)
- 10 / Frédérique Corcoral
- 11 / Sébastien Giorgis
- 12 / Isabelle Labrot
- 13 / Julien de Benito
- 14 / Amy Mazari-Allel
- 15 / Jean-Marc Bluy

16 / Nathalie Gaillardet

17 / Eric Deshayes

18 / Isabelle Portefaix

19 / Kader Belladj

20 / Martine Clavel

BTP 84 : Christian Pons demande aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, bailleurs et maires de signer la charte des bonnes pratiques liée à la gestion du Covid 19 sur les chantiers

Ecrit par le 4 avril 2025



La Fédération du bâtiment et des travaux publics se lance dans la signature de conventions et chartes avec ses partenaires historiques, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Objectif ? Edicter les bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en temps de crise sanitaire liée à la Covid-19 ; formaliser l'engagement les Travaux publics dans le développement durable et améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux.

Ils ont répondu

Tous ont répondu à l'appel de la Fédé BTP 84, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le 1^{er} bailleur social de Vaucluse, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Ambition ? Renforcer la coopération avec les principaux partenaires économiques vauclusiens dont les feuilles de route déploient, en détail, les bonnes pratiques. Objectif ? Sécuriser et pérenniser les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période post-Covid et jeter un pont sur l'avenir.

“Je remercie le Département de Vaucluse, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon qui ont été les premiers à signer notre charte.” Christian Pons, président de la Fédé BTP 84

Charte des bonnes pratiques

«Les préconisations de cette charte portent sur les conditions de gestion des chantiers concernés par

Ecrit par le 4 avril 2025

l'arrêt et la suspension de l'activité, la reprise ou le démarrage, de l'activité pendant la période de confinement et post-confinement qui ont donné lieu à une multitude de situations administratives et juridiques », relate Christian Pons. Objectif : apaiser les conflits entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ; préserver la santé des personnes en temps de Covid-19, éviter les situations de blocage, prévenir les contentieux, préserver la santé financière et la pérennité des entreprises, prolonger les délais d'exécution, ne pas résilier les marchés ; limiter la co-activité dans l'organisation du travail...»

Gérer une nouvelle organisation du travail sur les chantiers

'La charte des bonnes pratiques pour la gestion des chantiers du BTP en Vaucluse, en situation de crise sanitaire liée à la Covid-19', à l'initiative de la Fédé du BTP 84, rassemble le Département et son bailleur social Mistral Habitat représenté par le président Jean-Baptiste Blanc et le directeur général Philippe Brunet-Debaines ; le Grand Avignon avec le président Patrick Vacaris ; La Ville d'Avignon ; le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes avec la présidente Françoise Berthelot (absente) ; le Cinov Paca-Corse avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard et les Constructeurs et aménageurs de la fédération française du bâtiment représentés par Jean Chevy.

“Le Département de Vaucluse, 1^{er} donneur d'ordres, intervient à hauteur de 48M€”
Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile, nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Mise en concurrence et réalisation des chantiers

La Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction trouve plus que jamais sa place. Le propos ? Les conditions de passation et de gestion des marchés de travaux de construction et de réhabilitation. La demande auprès du maître d'ouvrage ? Le renforcement de l'examen des candidatures, la pertinence des critères d'analyse des offres, l'accès aux données des entreprises en termes de ressources humaines, techniques, expérience, rapport entre le chiffre d'affaires et le volume réalisé, les caractéristiques techniques des matériaux, la vigilance pour l'emploi de salariés étrangers avec déclaration de détachement ; la sous-traitance, la lutte contre le travail dissimulé, la régularité de la situation de l'entreprise titulaire. Les clauses environnementales, sociétales et d'insertion professionnelle n'ont pas été oubliées mettant en exergue la transition énergétique du BTP, la gestion durable des réalisations, la généralisation des approches BIM (Building information modeling, maquette 3D tout corps de métiers de l'édifice à construire ou en

Ecrit par le 4 avril 2025

réhabilitation répertoriant également les types de matériaux et coûts) ; le coût global d'utilisation, le coût énergétique, les performances environnementales et sociétales. Il y est aussi question de la sûreté des chantiers, de la lutte contre les vols, la malveillance avec des dispositifs tels que la mise en place de clôtures, contrôle d'accès, gardiennage, vidéo-surveillance et de la coopération suivie entre les maîtres d'ouvrage et coordonnateurs SPS (Sécurité et protection de la santé), maîtres d'œuvre et entreprise pour la sûreté des chantiers de la conception à la réalisation avec le concours des services de Police et de gendarmerie, sous l'égide du préfet de Vaucluse.

“Nous avons, pendant le confinement, réduit nos délais de paiement et avons été parmi les 1ers à reprendre les opérations de construction et de réhabilitation pour soutenir les entreprises” Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex Mistral Habitat), le bailleur social du Département

Les règles de la Concurrence

Pour améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux l'interprofessionnelle, représentée par son président Christian Pons, signe la réactualisation (du document de 2014) de la 'Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction et de réhabilitation pour les marchés de travaux dans le département de Vaucluse' avec son partenaire historique le Conseil départemental représenté par le vice-président Thierry Lagneau. Signature intervenue aux côtés des compagnons de la Fédé BTP 84 que sont l'OBTP 84 (Office du bâtiment et des travaux public) représenté par son président Vincent Gleyze, le Syndicat des architectes du Vaucluse représenté par Jean-Paul Cassulo et le Cinov Paca (Fédération des syndicats des métiers et de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard.

Convention d'engagement en faveur du développement durable pour les Travaux publics

Cette convention a été signée, pour la 1^{ère} fois en 2014 puis pour les années 2015 à 2017 et est renouvelée et mise à jour pour la période 2020-2025, dans le cadre de l'Agenda 21 (Projet de développement durable des territoires) qui a pour thème 'd'accentuer la démarche routes durables de Vaucluse.

«La France s'est engagée depuis 10 ans dans le développement durable pour, notamment, lutter contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, la prévention des risques pour l'environnement et la santé, favoriser la promotion du développement écologique pour la compétitivité et à l'emploi, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics de la Fédé BTP84. Ainsi, la création de nouveaux services de transport avec leurs infrastructures, leur exploitation, l'optimisation des services et réseaux existants, la généralisation des offres intermodales seront repensées dans le cadre de la mobilité durable. Nous proposons d'ores et déjà des actions concrètes avec le réemploi de matériaux extraits du chantier sur lequel nous travaillons ou d'autres chantiers, ou encore de matériaux issus de plateformes de recyclage. Notre ambition ? Valoriser 100% de matériaux excavés

Ecrit par le 4 avril 2025

sur les chantiers ou recyclés, avec zéro apport extérieur. Actuellement notre secteur est à plus de 72% de matériaux réemployés et l'effort des entreprises de terrassement se porte - selon les caractéristiques géologiques des chantiers- entre 40% et 80% de matériaux réemployés. Concernant le recyclage des routes en enrobés bitumeux le maître d'ouvrage s'engage à prévoir la déconstruction et la réutilisation des couches de roulement et de bas des fondations pour leur emploi futur sur d'autres routes. C'est ainsi que ces matériaux bitumeux seront recyclés et passeront de 17% aujourd'hui à 25% en 2025. Egalement, les entreprises s'engagent à réduire leur consommation de matériaux plastiques comme les bouteilles et les emballages, son impact sur l'environnement.»

“Quelle sera l'activité du dernier trimestre 2019 et du début de l'année 2021 ? C'est cela qui nous effraie.” Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca)

Routes et développement durable

Pour continuer d'engager l'effort des Travaux publics vauclusiens dans le développement durable, la fédé BTP 84 et le président de la branche Travaux publics Daniel Léonard signent la réactualisation (2014) de la 'Convention d'engagement en faveur du développement durable dans le secteur des travaux publics' avec le Conseil départemental représenté par son vice-président Thierry Lagneau, et, à ses côtés, la Fédération régionale des Travaux publics Paca représentée par le président Frédéric Tomasella et les Routes de France Paca avec Sébastien Bothier.

Point de conjoncture

«La reprise des chantiers atteint un peu moins de 90%, précise Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Dans ces 90%, 20% connaissent des problèmes importants c'est d'ailleurs la raison pour laquelle 10% des chantiers (pour faire 100%) n'ont pas repris. La raison ? L'organisation pour éviter la co-activité. Il a fallu quelques jours pour tout arrêter et plusieurs mois pour redémarrer. Nous devons la réussite de la reprise à des maîtres d'ouvrage très présents et à la règle de solidarité qui s'exerce entre nous. L'autre problème ? L'instruction des dossiers de permis de construire. Heureusement, nous avons pu compter sur le préfet de Vaucluse qui nous a aidés, par exemple, à débloquer l'instruction du permis de construire d'un Ehpac (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) à Agroparc. J'espère que tous les acteurs politiques et économiques du département nous rejoindront dans cet effort.»

Le chiffre d'affaires plafonne

«100% des entreprises se sont remises au travail, abonde Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca), en revanche, lorsque l'on compare mai 2019 à mai 2020 le chiffre d'affaires plafonne à 70%. Pourquoi ? Parce que tous les salariés n'ont pas repris, nous employons beaucoup moins d'intérimaires, de matériel de location et surtout nous avons peur du lendemain car nous subissons une perte significative du nombre d'appels d'offres, ainsi, nos entreprises qui possédaient un bon carnet de commandes en début d'année sont déjà en train de lisser l'activité. Le dernier trimestre

Ecrit par le 4 avril 2025

2019 et le début de l'année 2021 nous effraient.»

«Les Travaux publics sont, actuellement, les plus actifs. Ils sont, aussi, ceux qui génèrent le moins de co-activité,» conclut Christian Pons.

“La ville d’Avignon intervient à hauteur de 50M€” Cécile Helle, maire d’Avignon

La Ville d’Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d’Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s’il ne s’était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l’on dépasse cette période difficile et nous permettre de rebondir et d’assurer la juste rémunération des entreprises.» «J’invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

‘La ville d’Avignon intervient à hauteur de 50M€’

Cécile Helle, maire d’Avignon

Avignon : les moutons remplacent les tondeuses

S’inscrivant dans la continuité de son engagement dans la démarche zéro phytosanitaire pour l’ensemble de ses espaces, y compris des cimetières, [la Ville d’Avignon vient de signer une convention de 3 ans afin de promouvoir l’éco-pâturage sur son territoire.](#)

Cette gestion raisonnée des lieux végétalisés concerne, dans un premier temps, 13 hectares répartis sur

Ecrit par le 4 avril 2025

9 sites. Il s'agit des terrains Richardson, en face du Lidl situé route de Montfavet (22 000 m²), du parc Chico Mendes (44 000 m²), de la route touristique de la Barthelasse (15 000 m²), du chemin de halage (11 800 m²), de la butte anti-bruit de la voie rapide en direction de Carpentras au niveau rond-point Urbain V (10 000 m²), de la parcelle en face au rond-point Gorlier, avenue de la Folie (10 000 m²), du parc de la Cantonne (10 000 m²), du terrain des pompiers SDIS 84 (7 400 m²) et du côté Est du parc du Clos de Massillargues (4 000 m²). Le périmètre de ces terrains communaux et les surfaces concernées pourront être revus chaque année en fonction des besoins.

65 moutons et 10 chèvres

Pour cela, la Ville a fait appel aux 75 bêtes (65 moutons et 10 chèvres) du cheptel de Kévin Cestier. Ce dernier s'engage à faire paître ses animaux sur la période s'étendant du 16 mai au 31 octobre (avec une amplitude de plus ou moins 15 jours en fonction de la météo, la végétation présente ou dans le cadre d'une décision conjointe entre les deux parties). Le berger aura à charge du déplacement et de la surveillance de ses animaux, ainsi que leur bien-être (suivi vétérinaire, eau, nourriture, etc.). De son côté, la collectivité met gracieusement à la disposition de Kévin Cestier les terrains ainsi que l'eau potable sur ceux dotés d'un point de ravitaillement.

12 000 € d'économie

Pour la collectivité, l'initiative n'est pas neutre puisqu'elle devrait permettre à la Ville d'économiser 12 000 € par an. En effet, chaque année l'entretien (tonte/fauche) de près de 100 hectares, en plus des espaces verts classiques, mobilise 8 agents du service du végétal pour assurer des passages toutes les 2 à 4 semaines en fonction des sites.

Avec l'éco-pâturage, ces agents de la Ville, qui malgré le confinement ont mené des opérations de nettoyage des parcs ouverts (Chico Mendes, Colette et Plaine des Sports) et un entretien minimum des nombreux autres espaces verts, pourront pleinement se consacrer à la remise en eau des fontaines, le suivi des installations, les contrôles des aires de jeux, la nourriture des animaux du rocher des Doms et de la Croix de Noves, ainsi que l'arrosage des plantations du centre horticole.

Ecrit par le 4 avril 2025

